

Décision

Générale

colonial

Décision n° 114 du 22 janvier 1964 :

n° 114

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 janvier 1964

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1964

Date du numéro
31 janvier 1964

TEXTE INTÉGRAL

Pour raison de santé « non imputable » au service, le garde de 2e classe Daoud Abdi, mle 653, est licencié de la Garde territoriale et rayé des contrôles pour compter du 1er février 1964.